

Paris, 5 June / juin 2006
Original: English / anglais

Distribution limited / limitée

UNITED NATIONS EDUCATIONAL,
SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION
ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNING THE PROTECTION OF THE WORLD
CULTURAL AND NATURAL HERITAGE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

WORLD HERITAGE COMMITTEE / COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Thirtieth session / Trentième session

Vilnius, Lithuania / Vilnius, Lituanie

08-16 July 2006 / 08-16 juillet 2006

Item 7 of the Provisional Agenda: State of conservation of properties inscribed on the World Heritage List and/or on the List of World Heritage in Danger.

Point 7 de l'Ordre du jour provisoire: Etat de conservation de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et/ou sur la Liste du patrimoine mondial en péril

**REPORT OF THE JOINT UNESCO-IUCN REACTIVE
MONITORING MISSION
RAPPORT DE MISSION DE SUIVI REACTIF CONJOINTE
DE L'UNESCO ET DE L'IUCN**

Garamba National Park (Democratic Republic of Congo) (N136)/ Parc National Garamba
(République Démocratique du Congo) (N136)

30 March – 7 April 2006 / 30 mars – 7 avril 2006

This mission report should be read in conjunction with Document:
Ce rapport de mission doit être lu conjointement avec le document suivant:

☒ WHC-06/30.COM/7A

☐ WHC-06/30.COM/7A.Add

☐ WHC-06/30.COM/7B

☐ WHC-06/30.COM/7B.Add

*Mission conjointe du Centre du patrimoine mondial et de l'UICN
au Parc national de la Garamba (PNG)*

RAPPORT DE MISSION

***Mission de suivi réactif au Parc national de la Garamba
République démocratique du Congo (RDC)
30 mars – 7 avril 2006***



© José Kalpers, APF

**David Sheppard (UICN)
Guy Debonnet (UNESCO)
Mai 2006**

TABLE DES MATIERES

Remerciements	3
Résumé	4
1. Contexte de la mission	6
2. Evaluation des éléments clés	8
2.1. <i>Situation actuelle de la population de Rhinocéros Blanc du Nord</i>	8
2.2. <i>Menaces émanant de groupes armés dans et autour du PNG, particulièrement les menaces liées au braconnage</i>	10
2.3. <i>Questions liées à l'administration du PNG : nombre de gardes et financement</i>	11
2.4. <i>Aide des populations locales et donateurs-décideurs</i>	13
2.5. <i>Retrait du Parc national de la Garamba de la Liste du patrimoine mondial</i>	14
3. Conclusion	15

Annexes

1. Termes de référence de la mission	17
2. Agenda de la Mission	20
3. Aide mémoire présenté au cours de la réunion à Kinshasa	21

REMERCIEMENTS

L'équipe de la mission souhaite vivement remercier pour son aide le personnel congolais de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) et de l'African Park Foundation (APF). A Garamba, la mission a été fortement aidée par Mr Jose Tello, Directeur du Parc national de la Garamba (PNG) et par Mr Jose Kalpers, Directeur de l'APF. La mission souhaite aussi remercier la Frankfurt Zoological Society (FZS), et plus particulièrement, Mr Robert Muir, pour l'aide à la logistique de la mission, en mettant à disposition de l'équipe l'avion de la FZS, ainsi que le bureau de l'UNESCO à Kinshasa pour l'aide apportée à la logistique à Kinshasa et pour l'organisation des déplacements dans le pays. La mission souhaite remercier particulièrement, en soulignant son engagement et son difficile travail, le personnel de terrain du Parc national de la Garamba, qui a réussi à poursuivre ses activités au cours des années en dépit de circonstances fort difficiles.

RESUME

Conformément à la recommandation faite par le Comité du patrimoine mondial à sa 29e session (Durban, 2005), une mission de suivi réactif UNESCO/UICN s'est rendue au Parc national de la Garamba du 30 mars au 7 avril 2006 avec pour y réaliser une évaluation objective de l'état de conservation du bien et formuler des recommandations sur les mesures que l'Etat partie devra prendre pour faire cesser les menaces sur le parc et améliorer durablement son état de conservation. La mission est arrivée sur le terrain peu après la fin du recensement aérien détaillé des espèces mammifères phares du bien, en particulier des populations de rhinocéros blancs du Nord, d'éléphants et de girafes du Congo, réalisé (16 au 31 mars 2006) sous la houlette du Groupe Spécialisé sur le Rhinocéros Africain de l'UICN/SSC, et du personnel de l'ICCN et de l'APF, en collaboration étroite avec le Centre du patrimoine mondial.

Les résultats préliminaires de ce recensement ont été étudiés et discutés avec le personnel de l'ICCN, de l'APF et de l'AfRSG. Au cours de l'enquête, la présence de rhinocéros blancs du Nord a été confirmée mais deux animaux seulement (un mâle et une femelle) ont pu être aperçus pendant l'enquête. La présence de rhinocéros dans la zone de chasse de Gangala na Bodio (DCGnB), où des traces de rhinocéros avaient été signalées à plusieurs occasions, n'a pu être confirmée. Toutefois, aucune carcasse récente (datant de moins d'un an) de rhinocéros n'a été découverte. Étant donné la difficulté d'apercevoir les rhinocéros, surtout dans la zone de chasse à forêt dense, il reste possible que certains individus n'aient pas été aperçus au cours de l'enquête, il peut donc y avoir un ou plusieurs autres animaux survivants. Selon les spécialistes de l'AfRSG, il existe une chance de récupération à condition que les rhinocéros puissent être protégés. Il faut cependant reconnaître que plus le nombre d'animaux survivants est faible, plus les chances de récupération à long terme sont faibles. Le fait que certains animaux aient pu être manqués par l'enquête a été confirmé par la suite car le 23 avril, le Centre et l'UICN ont reçu de l'APF l'information qu'un troisième rhinocéros (mâle) avait été aperçu près de la station du parc de Gangala. D'autres enquêtes seront nécessaires pour établir exactement le nombre de rhinocéros présents dans le parc.

L'enquête a par ailleurs recensé 3 839 éléphants (*Loxodonta africana*), 8 145 buffles (*Syncerus caffer*), 2 292 hippopotames (*Hippopotamus amphibious*) et 70 girafes congolaises (*Giraffa camelopardalis congoensis*) à l'intérieur du bien et de la zone DCGnB. Si ces chiffres accusent un déclin net comparé aux estimations basées sur un recensement de 2004, ils sont plus positifs que les résultats du décompte aérien d'août 2005 et que ne l'escomptait l'équipe en mission. Il est également important de noter qu'au cours de l'enquête de 2006, aucun camp actif de braconnage n'a pu être observé dans la région Sud du parc et que l'on n'a compté que trois carcasses récentes d'éléphants (datant de moins d'un an). Cela indique clairement que le braconnage est actuellement sous contrôle et que la situation s'améliore. La mission a pu confirmer ce développement extrêmement positif au cours de sa visite sur le terrain. La mission a reconnu l'importance de l'accord conclu par l'ICCN avec l'APF pour stopper la poursuite de la dégradation des valeurs du bien et le progrès très important réalisé dans la conservation de ce bien depuis novembre 2005. Les activités de conservation ont été renforcées, des investissements importants effectués en infrastructures et en équipements, et une nouvelle stratégie anti-braconnage mise en place, qui consiste dans le déploiement de quatre sections de gardes bien entraînés à l'intérieur de la zone vitale pour les rhinocéros sous le commandement

d'un expert anti-braconnage. Une étroite coopération a également été mise au point avec la brigade des Forces armées de la République démocratique du Congo envoyée par le gouvernement en juillet 2005 pour aider à sécuriser le parc suite à son refus de déplacer cinq rhinocéros blancs du Nord en lieu sûr, hors du territoire congolais. Toutefois, l'instabilité de cette région ainsi que la présence de rebelles de la LRA dans la zone DCAz, l'infiltration constante de groupes armés provenant du Soudan, la présence de braconniers bien organisés dans cette zone et la vaste circulation d'armes de guerre entre les mains de la population locale soulignent la situation critique à laquelle le parc est confronté et la nécessité essentielle de renforcer encore les efforts anti-braconnage dans le parc.

En ce qui concerne l'éventuel retrait du bien de la Liste du patrimoine mondial et faute de preuve de la présence dans le PNG d'une population viable de rhinocéros blancs du Nord (cf. Décision Comité 29 COM 7A.4), la mission note que la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien n'a pas pour fondement exclusif la présence du rhinocéros blanc du nord dans le bien. Elle en veut pour preuve, le fait que le bien est inscrit sous les critères (iv) et (iii).

La mission considère, par conséquent, que la décision prise par le Comité du patrimoine mondial à sa 29e session de lier la Valeur universelle exceptionnelle du bien à la seule présence du rhinocéros blanc est de facto en contradiction avec la décision prise au moment de l'inscription du bien.

Toutefois, même si la présence du rhinocéros blanc du nord est maintenue comme repère pour décider du possible retrait de Parc national de la Garamba de la Liste du patrimoine mondial, la mission considère cette possibilité pour le moment prématurée ; Des efforts complémentaires sont nécessaires pour établir clairement si une population viable de rhinocéros blancs du Nord est encore présente dans ce bien et dans les zones de chasse adjacentes. Une fois connus les résultats définitifs, il est recommandé que l'ICCN et l'APF organisent un atelier pour discuter des options de gestion de la population restante, en invitant tous les partenaires concernés, y compris le Centre du patrimoine mondial, l'UICN et l'AfRSG. Le Centre du patrimoine mondial et l'UICN recommandent par conséquent que la 30e session du Comité du patrimoine mondial reporte toute décision sur l'éventuel retrait du parc national de la Garamba de la Liste du patrimoine mondial à sa 31e session, en 2007.

La mission UNESCO/UICN a estimé, qu'étant donné l'état de conservation du bien, l'instabilité de cette région et la transformation rapide de la situation sur le terrain, il est peu probable que le bien puisse être retiré de la Liste patrimoine mondial en péril dans un avenir proche et qu'il est donc impossible de définir actuellement des repères pouvant clairement mener à ce retrait. Toutefois, la mission a présenté des recommandations à l'intention de l'État partie qui peuvent être utilisées par le Comité en tant que repères pour soutenir les efforts de l'État partie en vue d'une amélioration de l'état de conservation du bien. Ces recommandations sont reprises dans le rapport.

La mission a également pris note de la présence accrue dans la région de la mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC). Si ce fait peut être extrêmement bénéfique pour le parc, la mission a noté que la coopération entre la MONUC et les autorités du parc est insuffisante et doit être améliorée. La mission a également noté que la région du parc est extrêmement isolée et que les activités d'assistance humanitaire ou de développement qui s'y déroulent sont très limitées. Il est donc nécessaire de demander aux agences donatrices d'augmenter leurs investissements

dans la région, non seulement pour les activités de conservation mais aussi pour le soutien aux programmes de développement pouvant contribuer à réduire la pauvreté extrême des communautés locales.

1 CONTEXTE DE LA MISSION

Le Parc national de la Garamba (PNG) a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1980 sous les critères « nature » (iii) et (iv). La raison principale motivant cette inscription était la présence d'importantes populations d'espèces rares et menacées, y compris une population d'éléphants et les dernières populations survivantes d'une sous-espèce endémique de girafes (*Girafa camelopardalis congoensis*) et de rhinocéros blancs du Nord (*Caratherium sinum cottoni*).

L'intégrité du site était très menacée, particulièrement par l'impact d'un conflit armé sur et autour du site. Après le déclin de la population à 15 individus résultant d'un braconnage intensif, le site a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril en 1984.

Afin d'inverser cette tendance, un projet a été initié par le WWF, la Frankfurt Zoological Society et l'UNESCO. Le projet a renforcé la gestion du parc et les activités anti-braconnage, ce qui a eu pour conséquence l'augmentation de la population de rhinocéros. En 1991, la population de rhinocéros avait doublé et, en 1992, le Comité du patrimoine mondial a retiré le Parc national de la Garamba de la Liste du patrimoine mondial en péril.

Le braconnage a augmenté en 1996 avec le début de la guerre civile et, en 1997, le Comité du patrimoine mondial a décidé d'inscrire à nouveau le site sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

En 1999, l'UNESCO a participé à une réunion organisée par la coopération technique allemande (GTZ) afin de discuter de l'état de préservation des biens du patrimoine mondial de la RDC. Lors de cette réunion, un plan d'action a été développé pour éviter une plus ample dégradation des sites, plan basé sur une double stratégie qui consiste à fournir un soutien direct au personnel et aux activités de terrain ainsi que de se servir de la *Convention du patrimoine mondial* pour sensibiliser les factions en guerre à la préservation du site. En 2000, la Fondation des Nations Unies a donné son accord à une aide financière de 2,9 millions de US\$ pour la mise en place de ce plan d'action. Depuis 2000, l'UNESCO a travaillé en étroite collaboration avec l'ICCN et des organisations non-gouvernementales (ONG) chargées de la préservation de la nature pour éviter une plus ample dégradation des sites et a présenté régulièrement au Comité du patrimoine mondial un bilan sur les progrès réalisés.

Pour la période 2000-2004, ce programme a permis d'assurer le paiement des gardes des 5 biens, l'UNESCO a diligenté plusieurs missions internationales et pris des mesures supplémentaires afin de répondre à des menaces spécifiques aux biens. Ceci a permis une stabilisation de la situation dans le parc, bien que la pression exercée par les braconniers reste importante, particulièrement par ceux issus du SPLA du Soudan. Quoiqu'il en soit, jusqu'en juillet 2003, la population de rhinocéros blancs du Nord est restée stable avec 30 individus, et les populations d'éléphants, de buffles et d'hippopotames ont commencé à se redresser.

Malheureusement, depuis juillet 2003, la situation s'est considérablement dégradée, avec une forte pression exercée par les braconniers, des groupes armés venant apparemment du Soudan. En 2005, l'option visant à déplacer un petit nombre de rhinocéros blancs du Nord vers un endroit sûr en dehors de la RDC, tout en poursuivant les efforts pour protéger les animaux sur le site, a été proposée au gouvernement congolais. En avril 2005, le

gouvernement a déclaré qu'il ne pourrait autoriser le déplacement d'une partie de la population restante de rhinocéros blancs du Nord mais qu'il enverrait une brigade de l'Armée afin de sécuriser le site et ainsi répondre au problème du braconnage. Toutes les ONG en charge de la préservation de la nature, dont l'International Rhino Foundation, ont interrompu leurs opérations en mars 2005, suite à l'augmentation des tensions dans la région, tensions liées à la proposition de déplacement. En septembre 2005, l'African Parks Foundation, une ONG basée aux Pays-Bas, a signé un accord avec l'ICCN pour reprendre la gestion du site.

En 2005, Le Comité du patrimoine mondial a étudié la situation du PNG et a décidé que « si le 1^{er} février 2006, la présence de rhinocéros blanc du Nord n'a pas été établie, le bien n'aura plus le statut de « Valeur Universelle et Exceptionnelle » et le Comité envisagera de le retirer de la Liste du patrimoine mondial ». En outre, le Comité a demandé qu'une mission soit diligentée au PNG.

En conséquence, une mission de suivi réactif UNESCO/IUCN s'est déroulée au PNG du 30 mars au 7 avril 2006, en présence de Guy Debonnet (UNESCO) et David Sheppard (IUCN). L'objectif de cette mission était d'établir une évaluation impartiale et objective de l'état de conservation du Parc national de la Garamba, et de proposer des recommandations sur les actions à entreprendre par l'Etat Partie pour prendre en compte toutes les menaces et améliorer la préservation à long terme du site. Les termes de référence de la mission et l'agenda détaillé peuvent être consultés dans les annexes 1 et 2 de ce rapport.

2 EVALUATION DES PROBLEMES CLES

La mission a attentivement étudié l'état de conservation du bien, y compris les questions posées par les précédentes sessions du Comité du patrimoine mondial et par les précédentes missions de surveillance. La mission a basé ses conclusions sur l'inspection in situ du site, un examen des documents en rapport, et sur des rencontres avec les officiels gouvernementaux et non gouvernementaux, en particulier le personnel de terrain travaillant pour l'ICCN.

Les éléments déterminants suivants ont été identifiés par la mission :

1. Situation actuelle de la population de rhinocéros blanc du Nord.
2. Menaces émanant de groupes armés dans et autour du GNP, particulièrement les menaces liées au braconnage.
3. Questions liées à l'administration dans le Parc national de la Garamba (PNG) : nombre de gardes du parc et financement.
4. Appui des populations locales et des décideurs.
5. Retrait du Parc national de la Garamba de la Liste du patrimoine mondial.

L'équipe de la mission a réalisé un aide-mémoire, recensant ses principales conclusions après la visite sur le terrain, et présentant des ébauches détaillées de recommandations pour l'Etat Partie.

La direction générale de l'ICCN, des représentants de l'APF et des experts techniques de l'ICCN ont débattu de ces recommandations au cours de plusieurs rencontres à Kinshasa. L'aide-mémoire se trouve dans l'Annexe 3 de ce rapport.

2.1 situation actuelle de la population de rhinocéros

Une étude aérienne détaillée des espèces mammifères phares du bien, concentrée sur les populations de rhinocéros blancs du Nord, d'éléphants et de girafes du Congo, s'est déroulée du 16 au 31 mars 2006, sous la houlette du Groupe Spécialisé sur le Rhinocéros Africain de l'UICN/SSC, et du personnel de l'ICCN et de l'APF, en collaboration étroite avec le Centre du patrimoine mondial. Les résultats préliminaires de l'étude ont été présentés succinctement à l'équipe de la mission. L'étude a confirmé la présence de rhinocéros blancs du Nord sur le site, bien que 2 animaux seulement (1 mâle et 1 femelle) aient été vus pendant l'étude. La présence de rhinocéros dans le domaine de chasse adjacent au site (Gangala na Bodio), où des rhinocéros avaient été vus à plusieurs occasions, n'a pas pu être confirmée au cours de l'enquête. Il est important de noter qu'aucune carcasse récente (de moins d'un an) de rhinocéros n'a été trouvée lors de l'étude, ce qui est un indicateur de la baisse du braconnage.

Considérant la difficulté de voir des rhinocéros, particulièrement dans les domaines de chasse adjacents au parc qui sont densément boisés, il est possible que des rhinocéros

n'aient pas été vus pendant l'étude, et qu'ainsi, il y aient d'autres animaux vivants. Le fait que certains animaux puissent ne pas être vus lors d'une étude a été confirmé en avril 2006, quand un 3^{ème} rhinocéros (mâle) a été vu près de la station Gangala dans le GNP. Il est possible que d'autres rhinocéros soient présents dans les hautes herbes et les fourrés du parc ainsi que dans les domaines de chasse autour du parc. Cependant, d'autres études sont nécessaires pour connaître précisément le nombre de rhinocéros dans le parc.

Les spécialistes du Groupe Spécialisé sur le rhinocéros Africain de l'IUCN/SSC remarquent qu'il y a une chance de sauver le rhinocéros blanc du Nord, sous réserve qu'il soit efficacement protégé dans son milieu naturel. Cependant, il est souligné que plus petit est le nombre d'animaux survivants (et particulièrement de femelles), plus faibles sont les chances de sauvetage à long terme. Les populations très réduites courent un grand risque d'extinction pour des raisons de risques démographiques (par exemple, si la seule femelle recensée ne produirait que de mâles). Les populations développées à partir d'un petit nombre d'individus ont aussi des probabilités plus grandes de voir se développer des problèmes génétiques (par exemple, consanguinité de la population).

Outre les populations de rhinocéros, l'étude a compté 3839 éléphants (*Loxodonta africana*), 8145 buffles (*Syncerus caffer*), 2292 hippopotames (*Hippopotamus amphibius*) et 70 girafes du Congo (*Giraffa camelopardalis congoensis*) sur le bien et sur le Domaine de Chasse Gangala na Bodio (DCGnB). Alors que ces chiffres montrent une nette baisse en comparaison avec ceux de l'estimation basée sur le recensement de 2004, ils sont en augmentation par rapport à ceux du comptage aérien réalisé en août 2005, en outre, ces chiffres sont supérieurs à ceux qui étaient attendus par l'équipe de la mission. Il est aussi très important de remarquer que au cours de l'étude de 2006, aucun camp de braconnage en activité n'a été observé dans le secteur Sud du parc, et seules 3 carcasses récentes (de moins d'un an) d'éléphants ont été comptées. C'est un indicateur très évident du fait que le braconnage est maîtrisé et que la situation est en cours d'amélioration.

La mission a été capable de corroborer cette évolution positive au cours de sa visite sur le terrain. L'autosatisfaction n'est pourtant pas de mise si l'on considère la nature et le développement des menaces auxquelles le bien fait face.

La mission recommande :

1. D'autres études devraient être entreprises pour s'assurer de la viabilité des populations restantes de rhinocéros blancs du Nord sur le site. Ces études devraient faire appel à l'expertise du Groupe Spécialisé sur le Rhinocéros Africain de l'IUCN/SSC et être entreprises avant début mai 2007.
2. Un atelier de travail devrait être prévu et mis en place. Il aurait pour but d'envisager les différentes possibilités de gestion de la population de rhinocéros. Il devrait être organisé dès publication du résultat des études et toutes les parties prenantes devraient y participer, y compris le Centre du patrimoine mondial et l'IUCN. Le sujet concernant la viabilité de la population devrait être discuté lors de cet atelier.
3. Une équipe de surveillance spécialisée devrait être mise en place dans le PNG afin d'assurer une surveillance plus efficace de la population de rhinocéros sur le bien, cette équipe devrait voir son nombre et ses compétences se développer.

2.2 Menaces émanant de groupes armés dans et autour du PNG, particulièrement des menaces liées au braconnage.

La mission constate que le bien doit toujours faire face à des menaces majeures, en particulier à cause de l'insurrection armée dans la région. En janvier 2006, la situation de la sécurité à l'intérieur et autour du bien s'est détériorée car des rebelles de la Lord Resistance Army (LRA) d'Ouganda ont infiltré le Domaine de Chasse de Azande (DCAz) à l'est du parc. Le 23 janvier, 8 Casques Bleus de la MONUC (Mission de l'Organisation des Nations Unies en RDC) ont été tués et 5 blessés lors d'un affrontement avec les rebelles de la LRA dans la DCAz, zone proche de la limite du parc.

Une brigade armée de la RDC a été envoyée pour renforcer la sécurité dans le parc, suivant la décision prise en juillet 2005 par le gouvernement de refuser l'option du déplacement de la population de rhinocéros. La mission a remarqué que la présence de la brigade a eu un effet limité sur la préservation du bien, puisque celle-ci est peu entraînée et sous-équipée et qu'elle n'a aucune aide logistique. Cependant, depuis janvier, une étroite collaboration s'est établie entre le personnel du parc et cette brigade armée. Actuellement, 30 militaires de cette brigade ont été déployés avec le personnel de l'ICCN afin de sécuriser des points stratégiques d'accès au parc et 60 autres militaires ont été déployés le long de l'axe stratégique Dungu-Nduro. Bien que cette coopération soit très positive, l'ensemble des 90 militaires sont nourris et reçoivent des vivres du Parc, et il sera difficile pour celui-ci de maintenir ce niveau d'aide aux militaires.

L'instabilité dans la région, ainsi que la présence de la LRA, l'infiltration continuelle de groupes armés du Soudan, la présence de braconniers bien organisés dans la région et la prolifération des armes de guerre au sein de la population locale soulignent la situation critique de la sécurité à laquelle le parc doit faire face. Ces questions en rapport avec les incursions frontalières du Soudan et de l'Ouganda mettent en évidence l'importance d'assurer une protection adéquate de la frontière entre la RDC, le Soudan et l'Ouganda. Concernant ce problème, un dialogue efficace avec le Gouvernement du Soudan est demandé.

Il est essentiel de renforcer les actions contre le braconnage à l'intérieur du parc. De récents efforts entrepris dans ce sens, comme assurer un meilleur entraînement du personnel du parc, sous la direction de l'ICCN et de l'African Park Foundation, ont été très positifs mais un développement supplémentaire de ces actions est demandé.

La mission a aussi constaté la présence accrue de la MONUC dans la région. Alors que cela pourrait être extrêmement bénéfique pour le parc, la mission remarque que la coopération entre la MONUC et les autorités du parc est actuellement insuffisante et devrait être améliorée. Des relations de travail plus transparentes et une meilleure communication sont requises. La MONUC pourrait jouer un rôle particulièrement important dans le désarmement des populations locales dans et autour du PNG, comme elle le fait déjà avec des communautés locales dans et autour d'autres biens du patrimoine mondial en RDC.

La Mission recommande:

- 1 La coopération entre les autorités du Parc national de la Garamba et la MONUC devrait être améliorée. Une campagne de désarmement des populations locales autour du Parc national de la Garamba devrait être mise en œuvre améliorant ainsi la sécurité dans la région.
- 2 L'efficacité de la brigade militaire, actuellement stationnée autour du bien, devrait être améliorée afin d'assurer une meilleure protection du parc et des domaines de chasse avoisinants. L'efficacité du système pourrait être améliorée en remplaçant la brigade présente par une brigade qui a suivi le Programme de Réunification et d'Entraînement de la RDC (« le brassage »), et en s'assurant que les militaires soient mieux équipés, suffisamment pourvus en nourriture, et accompagnés d'une aide logistique.
- 3 Il faut accélérer les efforts faits pour sécuriser la frontière de la RDC avec le Soudan et l'Ouganda. La coopération avec le gouvernement du Soudan en particulier devrait être renforcée afin de mieux contrôler les infiltrations de groupes armés sur le bien.
- 4 Le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO devrait faciliter une rencontre de haut niveau entre L'Etat Partie et le gouvernement du Soudan afin de discuter du problème persistant du braconnage frontalier et de l'exploitation des ressources dans la région.

2. 3. Questions liées à l'administration dans le Parc national de la Garamba (PNG) : nombre de gardes et financement.

Les membres de la mission ont remarqué que la gestion du Parc national de la Garamba s'améliore, et ce grâce à la récente implication de l'African Parks Foundation (APF). Le gouvernement de la RDC et l'ICCN se sont mis d'accord en 2005 pour confier la gestion du bien à l'APF pour une période de 5 ans. L'APF est une fondation néerlandaise, qui a pour mission de gérer les aires protégées en Afrique, à la demande des gouvernements, avec un partenariat public-privé, basé sur une approche de gestion plus efficace. L'accord passé avec le gouvernement de la RDC définit l'objectif du partenariat entre l'APF et l'ICCN en ces termes: « réhabiliter le Parc national de la Garamba, un bien du Patrimoine mondial en péril, et les trois domaines de chasse avoisinants ». L'APF a commencé à entreprendre des actions dans le parc en novembre 2005 et a annoncé qu'elle mobilisait à cette fin d'importantes ressources financières, provenant d'un nombre important de donateurs comprenant, entre autres, l'Union européenne, la Banque mondiale et la Banque allemande de développement.

Depuis cette date, une série d'initiatives a été mise en œuvre, en particulier le recrutement d'un directeur du parc, un nombre important d'investissements dans l'infrastructure, l'équipement et le développement d'une nouvelle stratégie anti-braconnage. Cette stratégie comprend le déploiement de quatre groupes de combat composés de gardes bien entraînés (appelés : *force de frappe anti-braconnage*) à l'intérieur de la principale région dans laquelle les rhinocéros se trouvent, sous le commandement d'un expert anti-braconnage, et

dans le même temps le déploiement de patrouilles composées des autres gardes (comprenant les éléments les plus âgés et les moins bien entraînés) autour des stations de Nagero et Gangala afin de contrôler les intrusions à travers le domaine de chasse de Gangala. Cependant, il est nécessaire d'améliorer encore l'efficacité de l'action anti-braconnage, en particulier par l'installation d'un système de communication plus performant et une meilleure coordination entre la force de frappe anti-braconnage et les patrouilles déployées autour des stations.

De plus, il est important de développer, par un réseau d'informateurs dans les villages, un système de renseignements, afin d'accumuler des informations sur des opérations de braconnage. Enfin, il est nécessaire de réinstaurer un système de suivi d'application de la loi (« law enforcement monitoring ») afin de renforcer les décisions relatives à la stratégie anti-braconnage.

L'âge avancé des gardes reste un problème clé. Il est donc vital de remplacer les gardes les plus vieux grâce au recrutement de nouveaux éléments qui ont besoin d'être correctement entraînés. Une étape importante en ce sens est le recrutement prévu de 30 nouveaux gardes parmi des soldats démobilisés et leur entraînement dans les équipements du Parc national des Virunga, en étroite collaboration avec la FZS et grâce à l'aide financière mise en place par le service d'intervention d'urgence (Rapid Response Facility) de l'UNESCO/Fondation des Nations Unies (FNU). Il est aussi très important de s'assurer que les employés du parc soient payés régulièrement, en mettant à profit les initiatives précédentes et l'aide de la FNU.

La Mission constate que l'engagement de l'APF est une initiative positive qui a déjà eu pour conséquence une meilleure gestion du PNG, y compris la diminution des conséquences du braconnage. Cependant, la question de la gestion du parc reste cruciale et représente un défi majeur en termes de financement et d'administration des fonds. L'implication d'un grand nombre de partenaires et de donateurs est essentielle afin d'aider et d'accélérer le travail entrepris par l'APF.

Il est aussi particulièrement important d'entretenir un fort soutien du monde politique local pour la gestion du Parc national de la Garamba et pour le système des parcs de la RDC en général. La mission a remarqué le grand intérêt et l'engagement exprimés dans le passé par les chefs politiques de la RDC, en particulier au moment des discussions au sein de la RDC à propos de l'éventuel déplacement de la population des rhinocéros en septembre 2005. Le Vice-Président de la RDC (M. Arthur Z'Ahidi Ngoma), le Directeur de Cabinet du Président (M. She Okitundu), le ministre de l'Environnement (M. Anselme Enerunga) et le l'Administrateur délégué général de l'ICCN ont participé à ces discussions. Un grand intérêt politique et une volonté d'aider à la préservation de la population de rhinocéros dans le Parc national de la Garamba ont été exprimés lors de cette réunion. Il faut absolument entretenir le soutien apporté au parc par des hommes politiques importants et le conforter par des actions visant à protéger le bien.

La Mission recommande:

- 1 L'Etat-Partie devrait être félicité d'avoir pris des mesures d'urgence pour améliorer l'état de conservation du bien ainsi que la préservation in-situ du rhinocéros blanc du Nord, en particulier d'avoir signé un accord de cinq ans avec l'African Parks Foundation (APF) pour la gestion du bien.

- 2 L'APF devrait être félicité pour son aide à la gestion du Parc national de la Garamba et des domaines de chasse avoisinants.
- 3 Des donateurs et partenaires internationaux devraient être sollicités afin de soutenir les efforts liés à la préservation de la population de rhinocéros blancs du Nord en particulier, et à la gestion du Parc national de la Garamba en général. Dans cette perspective, les membres de la mission demandent donc au Centre du patrimoine mondial de débloquent le plus tôt possible les fonds accordés par le gouvernement italien, pour une intervention d'urgence au Parc national de la Garamba. La mission propose aussi que l'UNESCO continue à travailler avec les différents donateurs qui se sont engagés, ou qui ont promis de s'engager, à débloquent des fonds pour la réhabilitation du parc, en particulier l'Union européenne, la Banque mondiale/GEF et la Banque allemande de développement (KfW), afin que ces financements soient garantis et mis à disposition le plus tôt possible. La lutte anti-braconnage devrait être poursuivie et renforcée, notamment dans le secteur sud du parc où la présence des Rhinocéros blancs du nord a été confirmée par le recensement de 2006;
- 4 Des mesures pour renforcer et rajeunir l'effectif des gardes du PNG devraient être prises, en profitant des initiatives entreprises jusqu'à présent par l'APF; et
- 5 Afin de s'assurer que la lutte anti-braconnage soit efficace, il est particulièrement important d'assurer un approvisionnement satisfaisant des gardes de l'ICCN en armes et munitions.

2. 4 Appui des populations locales et des décideurs

La mission a constaté que, dans le passé, les relations entre le Parc national de la Garamba et les communautés de la région ont été souvent marquées par des conflits et teintées d'hostilité. Il y a eu, en particulier, des problèmes liés au braconnage pratiqué par des communautés villageoises qui ont créé des conflits et des hostilités vis-à-vis du parc. Dans de nombreux cas, ils sont le reflet de l'extrême pauvreté des communautés villageoises et des problèmes liés au conflit armé dans la région. La mission constate aussi que le parc est situé dans une région très isolée où l'aide humanitaire et les activités visant au développement sont actuellement très limitées. L'action des donateurs pourrait jouer un rôle important pour y remédier. La mission pense qu'il est donc nécessaire que les donateurs augmentent leurs investissements dans la région et qu'ils soutiennent, en particulier, des projets ayant à la fois des objectifs de préservation de la nature et de développement et ce afin de réduire l'extrême pauvreté des communautés locales de la région. Dans cette perspective, la réhabilitation de quelques-uns des axes routiers importants, en particulier la route menant de Dungu à Faradj, est essentielle. Il y a une prise de conscience grandissante de la nécessité d'améliorer les relations entre le parc et les communautés locales. Des activités, comme le développement d'un petit centre médical dans le Parc national de la Garamba, ont été mises en place et ont eu des résultats positifs. La mission a constaté que Fauna et Flora International a commencé, avec des fonds de l'UNESCO, une étude socio-économique des communautés aux alentours du parc, il en a découlé une attitude plus positive des communautés locales envers le parc. L'APF a mis en place un fonds de lutte anti-braconnage de US\$ 5000 par mois pour financer de micro projets dans les villages aux alentours du parc. Ces activités devraient être renforcées et

augmentées. A l'avenir, il importera que des nouveaux programmes de conservation communautaire feroient un lien clair avec une augmentation de l'appui des populations pour le parc. La mission a remarqué que l'Italie a annoncé une aide pour développer un projet de conservation communautaire par le biais de l'UNESCO en plus de son aide aux activités d'urgence pour aider l'anti-braconnage. Il y a un besoin urgent de mobiliser plus de financements de donateurs pour élargir la portée de ce programme.

La Mission recommande:

- 1 Le parc devrait développer un projet de conservation communautaire basé sur les résultats de l'étude socio-économique en cours. Le gouvernement italien devrait être félicité pour l'aide annoncée à un tel projet;
- 2 Les donateurs et les partenaires du parc devraient augmenter leurs investissements dans le Parc national de la Garamba et dans la région, surtout pour des projets qui lient des objectifs de développement économique et de conservation, aidant ainsi à faire reculer l'extrême pauvreté de communautés locales et
- 3 Des donateurs devraient être mobilisés afin de réhabiliter d'urgence le réseau routier dans la région, en particulier la piste Dungu-Faradj, parce que cela est indispensable pour commencer le développement de la région et faire baisser la pauvreté de communautés locales.

2.5 Retrait du Parc National de Garamba de la Liste du Patrimoine Mondial

Concernant le retrait éventuel du site de la Liste du patrimoine mondial, se référant à la décision 29 COM 7A.4 du Comité qui prend comme critère la présence ou non de rhinocéros blancs du Nord, la mission constate que la *Valeur Universelle Exceptionnelle* du bien n'est pas seulement basée sur la présence de rhinocéros blancs du Nord. Le fait que le PNG soit inscrit sur la liste sous les critères (iii) et (iv) le démontre. D'après l'évaluation de l'UICN de la nomination du bien, l'inscription sous le critère (iv) a été justifiée par la présence d'espèces rares et en danger. Le rhinocéros blanc du Nord est certainement l'espèce la plus rare et la plus menacée sur le bien, mais la mission constate que le PNG protège d'autres espèces importantes de mammifères, y compris des éléphants d'Afrique et la girafe endémique du Congo, qui étaient mentionnés dans le document de nomination original du parc. Ces populations entrent dans le cadre des valeurs de patrimoine naturel du parc. Il est aussi important de constater que, avec le Parc national Manovo Gounda St. Floris (République de Centrafrique), le Parc national de la Garamba est probablement le dernier lieu de vie important d'un certain nombre d'espèces ou de sous-espèces caractéristiques de l'écorégion soudano-guinéenne. Dans un même temps, le Comité a aussi inscrit le site sous le critère (iii) en reconnaissant ainsi les phénomènes naturels inégalés, liés à la présence de larges troupeaux d'éléphants et d'autres mammifères que l'on peut voir sous cette forme dans très peu de sites en Afrique.

Ainsi, la mission pense que la décision prise par le Comité du patrimoine mondial, dans le cadre de sa 29e session, d'associer la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien uniquement à la présence du rhinocéros blanc du Nord est en fait en contradiction avec la décision prise au moment de l'inscription.

Cependant, même si la présence du rhinocéros blanc du Nord sur le bien reste un critère du retrait éventuel du PNG de la Liste du patrimoine mondial, la mission pense qu'une telle possibilité est à présent prématurée. D'autres actions seront nécessaires afin de confirmer qu'une population viable de rhinocéros blancs du Nord est encore présente sur le bien et dans les domaines de chasse avoisinants. En particulier, il est nécessaire d'entreprendre une reconnaissance détaillée sur site, au sol, des domaines de chasse aux alentours du site, surtout le Domaine de Chasse de Gangala na Bodio (DCGnB) et de refaire le recensement aérien du site afin d'évaluer la présence d'autres individus dans le parc avant avril 2007.

Quand les résultats finaux seront disponibles, il est recommandé que l'ICCN et l'APF organisent un atelier de travail pour envisager toutes les possibilités de gestion de la population présente en invitant tous parties prenantes, y compris le Centre du patrimoine mondial, l'UICN et l'AfRSG. Le Centre du patrimoine mondial et l'UICN recommandent donc que dans le cadre de sa 30e session, le Comité du patrimoine mondial reporte toute décision concernant le retrait du Parc National de Garamba de la Liste du patrimoine mondial à sa 31e session qui se tiendra en 2007.

La mission a reconnu qu'étant donné l'état de conservation du bien, l'instabilité dans la région et la situation changeante sur le terrain, il était improbable que le bien puisse être retiré de la Liste du patrimoine mondial en péril dans un futur proche et il était donc impossible à présent de définir des critères qui conduiraient à son retrait. Cependant la mission a présenté des recommandations à l'Etat Partie qui peuvent être utilisées par le Comité comme des points de repères pour aider les efforts de l'Etat Partie afin d'améliorer l'état de préservation du bien.

La Mission recommande:

- 1 que le Comité du patrimoine mondial revoie sa décision 29 COM 7A.4 d'utiliser la présence de rhinocéros blancs du Nord comme seul critère d'un retrait éventuel du bien de la Liste du patrimoine mondial.
- 2 Une décision quant à un éventuel retrait du site de la Liste du patrimoine mondial devrait être reportée à la 31e session du Comité du Patrimoine Mondial (2007) afin de permettre à l'Etat Partie d'entreprendre des recherches nécessaires pour confirmer la viabilité de la population de rhinocéros blancs du Nord sur le site et dans les domaines de chasse avoisinants.
- 3 Le Parc national de la Garamba (République démocratique du Congo) devrait être maintenu sur la Liste du Patrimoine mondial en péril.

3 CONCLUSION

La Mission a constaté que le Parc national de la Garamba est confronté à de graves problèmes et que la population de Rhinocéros blancs du Nord semble atteindre un niveau dangereusement bas. Des initiatives, qui se sont avérées positives, ont été récemment entreprises afin d'améliorer la gestion du site, notamment grâce à l'engagement de l'African Parks Foundation. Cependant, des problèmes importants restent à résoudre et un engagement croissant de la communauté internationale, et particulièrement des donateurs, est indispensable. Etant donné l'incertitude quant à la situation exacte de la population de

rhinocéros, la mission recommande que la décision de retirer le bien de la Liste du patrimoine mondial soit reportée à la session du Comité du patrimoine mondial de 2007.

ANNEXES

1. Termes de référence de la mission
2. Programme de la mission
3. Aide mémoire présenté aux autorités congolaises au terme de la mission

ANNEX 1

Termes de référence de la mission Mission de suivi au Parc national de la Garamba (République démocratique du Congo) 31 mars – 7 avril, 2006

A sa 28e session (juillet 2004), le Comité du patrimoine mondial a demandé à l'UNESCO et à l'UICN d'organiser des missions de suivi aux Parc nationaux du Kahuzi-Biega, des Virunga, de la Garamba ainsi qu'à la Réserve de faune à Okapis. Des difficultés logistiques et des problèmes d'insécurité ne permettront pas d'organiser ces missions avant la 29e session du Comité (juillet 2005). Le Comité réitérera sa demande à plusieurs reprises. La situation du PNG sera également discuté en détail par le Comité qui fera part de sa vive préoccupation quant à la survie du rhinocéros blanc du nord et au refus du gouvernement congolais d'autoriser le transfert de quelques individus en lieu sûr. Dans sa décision 20COM7A.4, le Comité indiquera clairement qu'il pourrait envisager le retrait du PNG de la Liste du patrimoine mondial si le site perdait sa population de rhinocéros blancs du Nord.

La mission de monitoring sera directement liée à l'étude des grands mammifères du site qui sera menée, fin mars 2005, par Afrique Parks en étroite collaboration avec la Commission pour la survie des espèces de l'UICN et de son groupe de spécialistes du rhinocéros africain. Une attention particulièrement sera portée au rhinocéros blanc du nord. L'étude bénéficiera de fonds italiens obtenus dans le cadre de la mise en œuvre de la phase II du projet UNESCO en faveur des sites du patrimoine mondial de la RDC. Les résultats de cette étude seront utilisés pour informer et alimenter la mission de monitoring UNESCO/UICN demandée par le Comité du patrimoine mondial à sa 29^e session et invitée par l'Etat partie.

Objectif de la mission de suivi

L'objectif de la mission est de réaliser une évaluation objective de l'état de conservation du PNG conformément à la décision du Comité du patrimoine mondial rendue lors de sa 28e session (Décision 28COM 15A.3) et réitérée à sa 29^e session (Décision 20COM 7A.4). Il s'agira également de développer des recommandations sur les actions à prendre par l'Etat partie pour lutter contre les menaces qui pèsent sur le site et améliorer sa conservation sur le long terme.

Termes de référence

Identifier et décrire les menaces à l'intégrité et aux valeurs universelles du site à partir de visites de terrain, de l'étude des documents disponibles et des discussions avec les autorités compétentes¹.

Plus précisément, l'équipe de la mission devra évaluer, sur la base des résultats de l'étude des grands mammifères programmée pour fin mars 2006, l'état de la population de rhinocéros blancs du nord et en particulier sa viabilité afin de présenter ses recommandations au Comité du patrimoine mondial et de répondre à sa décision 20COM7.A.4 sur le possible retrait du site de la Liste du patrimoine mondial. Dans cette optique, la mission étudiera les alternatives possibles pour garantir la survie des derniers spécimens de rhinocéros blancs du nord encore présents dans le parc et leur faisabilité dans les présentes circonstances.

La mission devra également examiner les questions de conservation suivantes :

- (i) La situation de la population des autres grands mammifères du parc, en particulier girafes (sous-espèce endémique en RDC) et éléphants ;
- (ii) La présence dans le site ou dans ses alentours immédiats d'autres groupes armés locaux ou étrangers (y compris les rebelles et les groupes armés originaires du Soudan et de l'Ouganda) et son impact sur le site ainsi que les efforts déployés par l'armée congolaise et la MONUC pour régler ce problème ;
- (iii) L'état du braconnage illégal dans le parc et son impact sur les populations de grands mammifères, en particulier des éléphants, des girafes du Congo et des rhinocéros blancs du nord ;
- (iv) L'évaluation des efforts déployés par les autorités congolaises, l'ICCN, African Parks et les autres partenaires pour régler ces questions ;
- (v) L'évaluation du niveau de gestion actuel du site (niveau de financement, personnel disponible, capacité du personnel à contrer les menaces qui pèsent sur le site, etc.), et en particulier de la superficie du site réellement sous contrôle des responsables du parc ; et
- (vi) L'évaluation des futures options.

La mission s'attachera également à développer des recommandations à l'intention de l'Etat partie pour permettre à celui-ci de traiter les menaces mentionnées ci-dessus y compris des références et des indicateurs pour orienter les futures efforts et pour poursuivre dans les rapports annuels sur l'état de conservation.

La mission rencontrera également, à Kinshasa, les autorités gouvernementales et les responsables de l'ICCN pour présenter ses résultats et ses recommandations.

L'équipe de la mission préparera un rapport précis (10 à 15 pages maximum) sur l'état de conservation du site et contenant des recommandations qui seront présentées à la 30^e session du Comité du patrimoine mondial.

¹ Equipes de l'ICCN, équipe des ONG de conservation collaborant avec l'ICCN sur la conservation du site, African Parks Foundation, Fauna and Flora International ainsi que d'autres agences et individus concernés.

Organisation de la mission

- (1) le calendrier de la mission devra inclure des visites à Kinshasa ainsi que des visites de terrain dans les zones pertinentes du parc, en tenant compte les questions de sécurité et de logistique ;
- (2) la mission devra être en mesure de rencontrer les représentants du gouvernement à Kinshasa (dans la mesure du possible : le Vice-Président Z'Ahidi Ngoma et le ministre de l'Environnement, des représentants de la direction générale de l'ICCN, les équipes du site ainsi que celles de l'ONG qui appuie l'ICCN dans le site, les autorités régionales et autres autorités compétentes)

Documents d'information :

- précédentes décisions du Comité du patrimoine mondial ;
- précédents rapports présentés au Comité ;
- rapports soumis par l'ICCN le 1^{er} février 2006 ;
- documentation sur la proposition du transfert d'un petit groupe de rhinocéros blancs du nord ;
- résumé des comptages aériens de 1998, 2000, 2002, 2003 ainsi que de l'étude aérienne d'août 2005 ;
- rapport sur la mission d'assistance technique de WWF/UICN/AFRSG de 1996 sur la protection et la sauvegarde des rhinocéros blancs du nord.

ANNEXE 2

Agenda de la mission

30 March 2006	Flight of the mission team from Brussels (Guy Debonnet) and Geneva (David Sheppard) to Kinshasa
1 April 2006	Flight to Goma via Mbandaka on a World Food Programme / ECHO flight. Meeting up with Robert Muir (FZS) and José Kalpers (APF). Preliminary discussions on the programme of the mission and the logistics.
2 April 2006	Flight to Garamba National Park, Nagero Park station by FZS plane. Discussions with José Tello, Director Garamba National Park. Receipt of the preliminary results of the AfRSG survey results and discussion of the results with José Kalpers and José Tello. Evening game drive in the park.
3 April 2006	Field visit in the Garamba National park; visit of ranger posts PK15, Bac Garamba and advanced ranger base
4 April 2006	Meeting with various staff of ICCN, APF and FFI Study of background documents.
5 April 2006	Aerial flight over park Meeting with various staff of ICCN, APF and FFI Preparation of draft aide mémoire
6 April 2006	Flight back to Goma with FZS plane Discussion of draft Aide Mémoire with José Kalpers and José Tello
7 April 2006	Flight back to Kinshasa via Lubumbashi on a World Food Programme / ECHO flight, finalization of Aide Mémoire and preparation of debriefing meetings
8 April 2006	Meeting with director of UNESCO Kinshasa Office Presentation and discussion of Mission results to Director General and deputy Director General of ICCN in presence of José Kalpers and José Tello Presentation and discussion of Mission results with ICCN senior technical staff Departure of Mission Team for Brussels (Guy Debonnet) and Geneva (David Sheppard)

ANNEXE 3

Aide mémoire présenté au cours de la reunion à Kinshasa

**Aide-mémoire Mission de suivi
Parc national de la Garamba »
République Démocratique du Congo (RDC)
30 Mars – 7 Avril 2006**

Le Comité du Patrimoine mondial, à sa 29 Session qui s'est tenue en Juillet 2005 à Durban, Afrique du Sud, dans sa décision 20 COM 7A.4 a demandé au Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO et à l'UICN d'entreprendre une mission de monitoring au Parc National de la Garamba. La décision précise également qu'au cas où la présence d'une population de rhinocéros blanc du nord ne pourrait pas être confirmée au 1^{er} Février 2006, le site ne serait plus de valeur universelle exceptionnelle et le Comité considérerait le retrait du site de la Liste du Patrimoine mondial. L'objectif de la mission de monitoring était d'évaluer l'état de conservation du site, en particulier l'état de la population du rhinocéros blanc du nord, afin de présenter une recommandation au Comité concernant un retrait éventuel du site de la Liste du Patrimoine mondial et de développer des recommandations à l'intention de l'Etat partie en vue de la sauvegarde des valeurs et de l'intégrité du site.

Du 16 au 30 Mars 2006, un recensement des espèces phares du parc, et en particulier des populations du rhinocéros blanc du nord, de l'éléphant et de la girafe du Congo, a été effectué par l'ICCN, la Fondation African Parks (APF) et le Groupe des Spécialistes des Rhinocéros africains de l'UICN (AfRSG), en étroite collaboration avec le Centre du Patrimoine mondial.

La mission de monitoring, composée de Guy Debonnet du Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO et David Sheppard de l'UICN a visité le site du 1^{er} au 5 Avril 2006. Les membres de la mission ont pu effectuer des visites de terrain dans le secteur sud du parc ainsi qu'un survol aérien et ont pu s'entretenir avec le personnel de gestion du site. Ils ont aussi pu étudier les résultats du recensement et les discuter avec le personnel du site et avec Richard Emslie, le chargé scientifique du AfRSG.

Lors du recensement, seulement 2 rhinocéros blancs (un male et une femelle) ont été directement observés dans le site. Aucune trace n'a été trouvée dans le Domaine de chasse de Gangala na Bodio (DCGnB). Cependant, aucune carcasse récente (< 1 an) de rhinocéros n'a été trouvée. Etant donné la visibilité difficile de l'espèce, et notamment au niveau du Domaine de chasse, il reste possible que tous les individus n'aient pas été observés. Pour le moment, il est donc impossible de totalement exclure qu'un noyau viable d'animaux ne soit plus présent dans le site. ***Il est cependant clair que le rhinocéros blanc du nord est en danger imminent d'extinction.*** Des recherches supplémentaires pour confirmer l'absence de l'espèce du domaine de chasse et confirmer le nombre exact au niveau du parc sont nécessaires. Sur base des résultats de ces recherches, le AfRSG pourra faire une recommandation sur la viabilité de la population et sur les mesures à prendre. Sur la base des résultats du recensement la mission propose de recommander au Comité du Patrimoine mondial de remettre sa décision sur le retrait du Parc National de la Garamba de la Liste du Patrimoine mondial à sa 31^{ème} Session en 2007, afin de permettre à l'Etat partie d'effectuer les recherches supplémentaires nécessaires. Cette proposition de

recommandation devra être discutée et confirmée avec le Centre et l'UICN. ***Au même moment, la mission recommande avec instance à l'Etat partie une série de mesures détaillées par après, afin de renforcer la protection du site et des derniers rhinocéros.***

Le recensement a aussi trouvé un total minimum de 3839 éléphants, 8145 buffles, 2292 hippos et 70 girafes du Congo dans le PNG et DCGnB. Ces chiffres montrent une forte diminution par rapport aux estimations des populations de 2004 mais sont clairement plus positives que le recensement d'août 2005². En plus aucun camp de braconnier n'a été constaté dans le PNG pendant le recensement et seulement 3 carcasses récentes (< 1 année) d'éléphant ont été trouvées dans le secteur sud du PNG. La mission a pu constater que le braconnage dans le secteur sud du parc est actuellement maîtrisé. Cette évolution extrêmement positive a été possible grâce à la reprise de la gestion du PNG par APF. La mission reconnaît l'importance de l'accord de gestion entre l'ICCN et APF pour arrêter la dégradation des valeurs du site de Patrimoine mondial. Elle reconnaît également les progrès importants réalisés depuis, notamment l'intensification des activités de conservation, la réalisation d'importants investissements au niveau de l'équipement et de l'infrastructure, la mise en place d'un nouveau système de Lutte Anti-Braconnage (LAB) avec le déploiement de 4 sections de gardes pour la LAB dans le secteur sud du parc sous l'autorité d'un expert LAB et la collaboration avec le régiment de FARDC qui a été déployé autour du parc. Néanmoins, l'instabilité dans la région, avec la présence de la Lord Resistance Army (LRA) dans la partie nord ouest du Domaine de Chasse des Azande, les infiltrations des groupes armés en provenance du Soudan, la présence de quelques groupes organisés de braconniers dans le milieu et la prolifération des armes de guerre dans la population font qu'une vigilance continue et un renforcement des efforts LAB soient nécessaires.

Afin de capitaliser les acquis des derniers mois et de renforcer la conservation du Site du Patrimoine mondial, la mission a préparé un premier draft de recommandations à l'Etat partie, notamment le Gouvernement et l'ICCN, ainsi qu'à la MONUC et aux bailleurs de fonds.

Recommandations au niveau du Gouvernement de la RDC :

- ***Assurer la protection de la frontière de la RDC avec le Soudan au niveau du Parc National de la Garamba.***

En Octobre 2005, le Gouvernement de la RDC a envoyé un régiment militaire à Aba pour contrôler la frontière de la RDC avec le Soudan, au nord-nord-est du PNG, et notamment prévenir des infiltrations de la LRA. Ces militaires sont bien entraînés, disciplinés et disposent des équipements ainsi que des approvisionnements nécessaires pour effectuer leur mission, et ils bénéficient de l'appui de la MONUC. Leur présence a une influence très positive sur le parc, en diminuant fortement les incursions par le domaine de chasse de Mondo Missa en provenance du Soudan. Il est important de maintenir cette opération et de l'élargir pour aussi contrôler toute la frontière nord du parc avec le Soudan, entre Delele et Bagbele.

- ***Améliorer l'efficacité du régiment militaire déployé autour du PNG.***

² Il faut noter que les chiffres ne sont pas tout à fait comparables. Les chiffres de 2004 sont des estimations basées sur un comptage recce (systematic sample count) d'avril 2004 et pas un comptage total. Les résultats d'août 2005 sont basés sur un comptage total, mais celui-ci a été effectué en saison d'herbes hautes, résultant en une visibilité réduite.

En Juillet 2005, le Gouvernement de la RDC a déployé un régiment militaire à Faradje, dénommé « régiment parc » pour assister l'ICCN dans la sécurisation du parc. Malheureusement, ce régiment n'est pas composé de troupes brassées, est mal approvisionné, ne dispose d'aucun moyen logistique et a déjà connu des problèmes de discipline. Au début de leur déploiement, ces troupes sont restées à Faradje et Dungu et ont eu peu d'impact sur la sécurisation du parc. Depuis Janvier, une collaboration a été développée avec le parc : une trentaine de militaires ont été déployés avec 5 gardes de l'ICCN sur un point stratégique d'accès au parc, et un groupe de soixante militaires a été déployé sur l'axe Dungu – Duru pour arrêter des incursions à partir du Soudan par le Domaine de Chasse des Azande. Pour le moment, étant donné leur problème d'approvisionnement, ces 90 militaires ont été ravitaillés par le Parc, afin d'éviter que leur déploiement crée des conflits avec les populations locales. Néanmoins le parc n'a pas les moyens nécessaires pour continuer à prendre en charge ces militaires. Pour améliorer l'efficacité de cette action très importante du Gouvernement, il est nécessaire d'assurer que ces troupes soient suffisamment approvisionnées et disposent des moyens de transport et des équipements de communication. Il serait aussi souhaitable qu'un régiment brassé et mieux entraîné soit déployé et qu'ils bénéficient d'un appui logistique de la part de la MONUC, comme c'est le cas à Aba. La mission recommande aussi de détacher une petite équipe de militaires (environ 60 personnes) directement au Parc, sous l'autorité de l'ICCN, pour contrôler des points névralgiques d'accès dans le parc.

- ***Assurer un approvisionnement adéquat en armes et munitions pour le PNG***

Récemment, les autorités de Parc ont reçu de la FARDC un lot d'armes, dont malheureusement une partie était en mauvais état. Néanmoins, pour assurer une efficacité sur le terrain, chaque garde doit disposer de son arme personnelle. Avec le recrutement de nouveaux gardes qui est planifié, il sera nécessaire d'augmenter le nombre d'armes en bon état de marche disponibles pour la lutte anti-braconnage. Le Parc National des Virunga vient de recevoir des armes récupérées des militaires démobilisés par la MONUC en coopération avec les FARDC, afin de pouvoir assurer la sécurité dans le parc. Une action similaire est nécessaire pour le PNG. L'approvisionnement en munitions est aussi d'importance capitale, non seulement pour le fonctionnement de la lutte anti-braconnage, mais aussi pour assurer la formation et le recyclage des gardes.

- ***Prendre des mesures d'urgence pour renforcer et rajeunir l'effectif des gardes***

Actuellement, la majorité des gardes du PNG ont un âge avancé, limitant fortement leurs capacités physiques pour effectuer des opérations intensives de lutte anti-braconnage. En plus, 56 gardes ont déjà atteint l'âge de la retraite, mais restent en activité à cause de l'incapacité de l'ICCN à régulariser leur départ à la retraite comme prévu par la Convention collective. Cette situation est commune à travers la fonction publique en RDC. Il est important de régulariser cette situation d'urgence et de remplacer l'effectif ayant atteint l'âge de la retraite par de nouvelles recrues.

- ***Effectuer une campagne de désarmement des populations locales autour du PNG et dans les domaines de chasse avoisinants.***

A part le braconnage par des groupes armés en provenance du Soudan, le braconnage local avec la complicité des populations locales reste un problème très sérieux pour la gestion du Parc. Cette incidence du braconnage est directement liée à la présence

massive d'armes de guerre dans la population, qui à son tour est lié à l'insécurité qui prévaut dans le milieu. Une sécurisation du milieu liée à un effort de récupération des armes de guerre parmi les populations locales est une condition pour pouvoir sécuriser à moyen terme le PNG.

- ***Renforcer la coopération avec le Gouvernement du Soudan pour mieux contrôler les incursions dans le PNG***

Dans le passé, les autorités du parc ont essayé d'établir une collaboration au niveau local avec les autorités militaires de la partie voisine du Soudan, notamment les commandants de la SPLA, afin de mieux contrôler les incursions de soudanais dans le parc. Avec la mise en place d'un Gouvernement unifié à Khartoum, la mission recommande au Gouvernement de la RDC de prendre contact avec le Gouvernement du Soudan, également Etat partie à la Convention du Patrimoine mondial, pour thématiser cette problématique afin d'identifier les mesures nécessaires pour arrêter ces incursions.

Recommandations au niveau de l'ICCN et d'APF:

- ***Clarifier la viabilité de la population du rhinocéros blanc du nord dans le PNG et le DCGnB et remettre en place un système de monitoring de la population***

Comme mentionné ci-haut, le recensement effectué récemment n'a pas encore pu démontrer l'existence d'un noyau viable de population du rhinocéros blanc du nord. L'AfRSG dans son rapport préliminaire préparé pour la mission recommande aux autorités du parc de répéter les comptages aériens dans le parc pour évaluer la présence d'autres individus, ainsi que de procéder à une exploration détaillée du DCGnB par reconnaissance terrestre pour clarifier la population exacte. La mission recommande que cette clarification soit faite avant le 30 Avril 2007, afin de pouvoir formuler une recommandation pour la 31^{ème} Session du Comité du Patrimoine mondial. La mission propose d'organiser un deuxième recensement aérien du PNG avant Juin³ 2006 et un troisième en Mars 2007 et de finaliser l'exploration détaillée du DCGnB avant Avril 2007.

Au même moment, il est nécessaire de mettre sur pied un système de monitoring de rhinos par une équipe spécialisée. Un tel système de monitoring était en place dans le site jusque 1998, basé sur une combinaison de patrouilles terrestres et un suivi aérien. Il est important que l'expertise déjà existant au sein de l'ICCN soit valorisée lors de la mise en place du système.

- ***Organiser un atelier sur les options de gestion de la population du rhinocéros blanc du nord au PNG***

Une fois que la question de la population existante est clarifiée, il est important que l'ICCN et APF organisent un atelier de réflexion sur les options de gestion, de monitoring et de conservation de la population du rhinocéros blanc du nord et de développer des recommandations pour le Gouvernement. Cet atelier devait inclure tous les parties prenantes ainsi que des représentants du AfRSG, des scientifiques spécialistes de rhinocéros, l'UICN et l'UNESCO.

³ Après Juin, les herbes dans le parc seront de nouveau hautes, réduisant fortement la visibilité.

- ***Continuer à renforcer la Lutte anti-braconnage, notamment dans le secteur sud du PNG et dans les blocs où la présence des rhinocéros blancs a été confirmée.***

Depuis la reprise de la gestion du PNG par APF, la stratégie LAB a été révisée et rendue plus efficace. La base de la stratégie a été le déploiement de 4 sections de gardes, composées des meilleurs éléments dans le secteur des rhinos sous le commandement d'un expert LAB et appuyées par une LAB rapprochée à partir des stations de Nagero et Gangala na Bodio dans le DCGnB. Ce système a déjà prouvé son efficacité, comme démontré par l'absence totale de camps de braconniers dans le secteur sud du parc lors du recensement. La maîtrise de la situation du braconnage en peu de temps malgré la complexité de la situation actuelle avec l'infiltration de la LRA est certainement une grande réussite. La mise en place d'une « base avancée » au sein du secteur rhino est un facteur qui va encore renforcer le système mis en place. Néanmoins, l'efficacité du système peut être améliorée davantage par la mise en place d'un système de communication performant. Une meilleure coordination des activités de la LAB rapprochée dans la DCGnB et de la LAB avancée est aussi nécessaire. Le développement d'un système de collecte de renseignements, notamment avec la mise en place d'un réseau d'informateurs, est un autre élément qui est indispensable pour renforcer l'efficacité de la LAB. Finalement, il est recommandé de re-mettre en place le système de monitoring de la surveillance (Law Enforcement Monitoring). Le PNG a été le site pilote en RDC où ce système a été développé. Bien que certaines fiches du LEM semblent toujours être utilisées, elles ne semblent pas être utilisées pour la gestion de la LAB. Il est recommandé de remettre en place le LEM, en utilisant des GPS avec les patrouilles et d'utiliser un GIS simple pour la visualisation géographique afin d'appuyer des décisions stratégiques de la LAB.

Comme mentionné ci-haut, il est urgent de remplacer une partie des gardes à l'âge de la retraite par des nouvelles recrues. Un programme de mise à la retraite des gardes âgés, de recrutement de nouveaux éléments et de formation intensive doit être mis en place. Le recrutement de 30 militaires démobilisés, actuellement planifié, ainsi que la coopération établie entre le PNVi et le PNG pour la formation de ces nouvelles recrues est un premier pas dans cette direction. Surtout le déploiement de 2 sections d'intervention rapide, formées récemment au PNVi à travers le programme de la Société Zoologique de Francfort, avec l'appui de l'Union européenne et l'UNESCO, lors de la formation des gardes du PNG permettra de maintenir un effectif au PNG.

Depuis Janvier 2006, la coopération a été développée par les autorités du PNG avec le régiment parc. Il sera nécessaire de renforcer cette coopération au niveau des militaires stationnés autour du parc. La Direction Générale de l'ICCN de Kinshasa doit renforcer davantage la coopération avec le Commandement de la 9^{ième} région militaire à Kisangani et avec l'Etat major à Kinshasa pour adresser certaines des difficultés rencontrées actuellement sur le terrain.

- ***Renforcer les efforts pour améliorer les relations avec les populations locales et mettre sur place un programme conservation communautaire***

Les interventions de conservation au PNG se sont toujours focalisées sur la Lutte anti-braconnage et peu d'efforts ont été faits au niveau de l'implication des populations locales dans la conservation du site. Hors, une conservation effective du site sans la coopération de la population semble peu réaliste et peu durable. Récemment, Fauna and Flora International, avec des fonds de l'UNESCO, a démarré une étude socio-économique des populations vivant aux alentours du parc. Les premiers résultats de cette étude montrent que la population vit dans une extrême pauvreté et que l'enclavement rend un développement du milieu difficile. Néanmoins, l'étude montre

aussi que les populations sont intéressées à coopérer avec le parc, malgré le fait qu'ils estiment que les relations dans le passé n'étaient pas bonnes. APF a également mis en place un fonds de lutte anti-braconnage de US\$ 5000 par mois pour financer des microprojets dans les villages aux alentours du parc qui appuient la conservation du site. La mise en place d'un programme de conservation communautaire plus ambitieux pourrait aider à créer un climat de confiance entre les autorités du parc et la population. Le programme de conservation communautaire doit se baser sur les résultats de l'étude en cours et doit être clairement lié à un appui tangible des populations au niveau de la conservation, notamment en dénonçant les réseaux de braconnage commercial existants dans les villages et en facilitant le désarmement. Le programme devrait aussi développer des protocoles d'accord permettant aux villageois de pratiquer une chasse de subsistance de petit gibier dans les domaines de chasse en respectant des quotas et des normes à définir.

Cependant, pour relancer les activités économiques dans les alentours du PNG, il est nécessaire de désenclaver le milieu à travers la réfection de la piste Faradje – Dungu. Bien que la réalisation d'un tel projet ne relève pas de la responsabilité du parc, il présente une réelle opportunité pour améliorer les relations avec la population. Il est donc recommandé que APF continue ses efforts pour mobiliser un bailleur pour prendre en charge ce projet.

Recommandations au niveau de la MONUC:

La région du PNG connaît depuis longtemps des importantes incursions de troupes étrangères, en particulier du Sudanese People Liberation Army (SPLA). Cependant, ce n'est qu'après des incursions récentes des rebelles ougandais de la LRA que la MONUC a commencé à intervenir dans la région. La mission estime que la présence de la MONUC dans la région peut être extrêmement bénéfique pour le PNG, en limitant les incursions d'hommes armés à partir du Soudan. Malheureusement, pour le moment la coopération entre la MONUC et les autorités du PNG se limite actuellement à des demandes d'information et de renseignements de la situation dans le parc et domaines de chasse par la MONUC au PNG, mais ce flux d'information reste unilatéral. Les autorités du parc n'étaient même pas tenues au courant de l'opération militaire effectuée en Janvier contre la LRA par la MONUC dans le Domaine de Chasse des Azandé, où 9 casques bleus ont été tués.

La Mission recommande donc une plus grande coopération de la MONUC avec le parc, coopération qui peut être extrêmement bénéfique pour les deux parties et pour les populations locales. À part l'échange régulier de l'information, la MONUC pourrait aider le réarmement des gardes, comme cela a été déjà fait dans le Parc National de Virunga, et pourrait donner un appui logistique au parc. Il est évident que la présence d'une force de gardes bien équipée et entraînée dans le PNG et les domaines de chasse avoisinants contribue à la sécurisation du milieu. Des reconnaissances par hélicoptère des frontières du parc avec les responsables du parc pourraient aussi aider à détecter d'avance des incursions dans le parc et permettre la planification des contre-opérations. Il est aussi important que la MONUC appuie logistiquement le « régiment parc » et pas seulement la force de commando déployée à Aba, afin de le rendre effectif pour le contrôle des incursions par l'axe Dungu - Duru et pour éviter qu'ils utilisent la population locale pour assurer leur approvisionnement.

Pour sécuriser à long terme le milieu, il est nécessaire que la MONUC en collaboration avec les autorités locales engagent une campagne de désarmement volontaire parmi la population locale et dans les camps de réfugiés soudanais.

Recommandations au niveau des bailleurs:

Après le retrait des ONG de conservation du PNG en Mars 2005, le parc n'a pratiquement plus bénéficié des appuis financiers de la part des bailleurs, à l'exception du paiement de la prime des gardes par l'UNESCO. Depuis la signature de l'accord entre l'ICCN et APF, APF a investi sur ses propres fonds un montant important pour le redémarrage des activités. Plusieurs bailleurs, notamment l'Union européenne, le Gouvernement de l'Italie à travers l'UNESCO, la Banque Mondiale avec le GEF et la Banque de Reconstruction allemande (KfW) ont manifesté leur intérêt à appuyer la gestion du PNG. Il est important que ces fonds soient mobilisés dans les plus brefs délais possibles, afin de pouvoir arrêter la dégradation de l'état de conservation du site. Ces investissements doivent se focaliser sur une sécurisation du parc à travers une lutte anti-braconnage performante mais doivent aussi être accompagnée d'un programme de conservation communautaire, afin d'améliorer les relations entre le PNG et les populations locales.

En parallèle à des investissements directs au niveau du PNG et des domaines de chasse, il faut envisager d'urgence des actions de développement de la région. La région du parc est extrêmement pauvre et enclavée et a été complètement délaissée aussi bien par le Gouvernement que par les acteurs de développement depuis des nombreuses années. L'insécurité dans le milieu et les incursions régulières de groupes armés a aggravé davantage cette situation. La mise en place d'un programme de développement rural dans la région est nécessaire pour garantir à moyen terme la conservation du site. Le désenclavement du milieu, et notamment la réfection de la route Faradje - Dungu est la première priorité pour amorcer ce programme.

Fait à Kinshasa, le 7 Avril 2006.

Guy Debonnet, Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO

David Sheppard, UICN